

La Ville remet en place les navettes pour La Liez

Clément Michelot 2 minutes 17 juillet 2024 16 juillet 2024 à 17h52 Peigny



La navette gratuite prend les usagers à l'arrêt de bus des Cèllets.

Comme l'an passé, la Ville de Langres met à la disposition des habitants des Quartiers-Neufs des navettes gratuites pour aller au lac de La Liez. Elles circulent deux fois par semaine, et peuvent emmener jusqu'à huit personnes. C'est un projet qui a été initialement lancé par l'ADPJ en 2021, et repris par la Ville de Langres l'année dernière. « Cela permet aux habitants du quartier prioritaire, qui ne sont pas mobiles, de pouvoir profiter des activités nautiques de la Liez », explique Sébastien Bertrand, responsable du service politique de la Ville. Les navettes sont financées par l'Etat, [dans le cadre du dispositif Vacances d'été olympiques et paralympiques](#), et par la Préfecture dans le cadre du dispositif Quartier d'été.

Ce dernier bénéficie au quartier prioritaire de la Ville, et donc aux Quartiers-Neufs. C'est pourquoi le départ se fait les mercredis et vendredis à 13 h 30, à l'arrêt de bus des Cèllets. Aucun autre arrêt n'est desservi, la navette se rend ensuite jusqu'au lac de la Liez. Le retour se fait à 18 h, en haut des marches du restaurant Ô Corsaire, sur le bord de la route. Les inscriptions sont gratuites et obligatoires, et peuvent se faire jusqu'au matin-même, sous réserve de places disponibles, en se rendant ou en contactant par téléphone [le centre social M2K](#). En cas de mauvais temps, comme la semaine dernière, ou s'il n'y a pas d'inscription, les navettes ne circuleront pas. Les ados de 15 ans et plus peuvent les prendre seuls, autrement les enfants doivent être accompagnés.